

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal
élus : 27
en fonction : 27

Séance du 13 juillet 2026
sous la présidence de Mme Sylvie ROEHLLY – Maire

Membres présents : ROEHLLY Sylvie, REGNIER Clarisse, BLANCK Dominique, WEEBER Michelle, FOURNAISE Véronique, RICK Stéphane, ALBECKER Bernard, BONICEL Bénédicte, DREISTADT Maxime, GASSERT Cédrine, HILD Aline, JUNG Didier, KOERIN Gilbert, LAENG Éric, MATTER Denis, SORG Fabienne, VATRY Edwige, VOGT Marie-Line, ZILLIOX Nicolas, ZINCK Gisèle.

Membres absents : WINTER-KNECHT Didier a donné procuration à BLANCK Dominique, ACKER Dominique a donné procuration à RICK Stéphane, BLANCK Denis a donné procuration à KOERIN Gilbert, DOSSMANN Pascal a donné procuration à REGNIER Clarisse, HOFFMANN Caroline a donné procuration à ZINCK Gisèle, MATZEN Audrey a donné procuration à BONICEL Bénédicte, SCHULLER Céline a donné procuration à VOGT Marie-Line.

Objet : Versement d'une avance à la Régie Photovoltaïque et décision budgétaire modificative n°1

Vu la délibération du conseil municipal du 8 décembre 2011 portant création de la régie à autonomie financière ;

Vu les statuts de la régie à autonomie financière adopté en 2011 pour l'activité « panneaux photovoltaïques » ;

Vu la délibération en date du 29 avril 2026 portant remboursement partiel d'une avance ;

Afin de faire face à un besoin de trésorerie au niveau de la Régie Photovoltaïque, il convient de procéder au versement d'une avance de 1.000,00 € du budget de la commune vers le budget de la régie photovoltaïque. Afin de créditer le compte 276348 de 1.000,00 €, la même somme sera prélevée sur le compte 2188 en procédant aux écritures suivantes :

Budget principal

Section d'investissement / dépenses :

Compte 276348 : + 1.000€

Compte 2188 : - 1.000€

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU les explications de Madame le Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le versement d'une avance du budget principal vers le budget de la régie photovoltaïque.

APPROUVE la décision budgétaire modificative n°1 telle qu'exposée ci-dessus.

AUTORISE

Madame le maire ou son représentant à signer tous les actes relatifs à cette opération.

Accusé de réception en préfecture
067-216705293-20260713-49-2026-DE
Date de télétransmission : 15/07/2026
Date de réception préfecture : 15/07/2026

POUR EXTRAIT ET COPIE CONFORME,

Publié le 15 JUIL. 2026

Transmis à la Préfecture le 15 JUIL. 2026

Délibération exécutoire conformément à la loi
n°82-623 du 22 juillet 1982

Weyersheim, le 15 JUIL. 2026

La secrétaire, Sandrine ANDRE



Le Maire, Sylvie ROEHLLY

